

NOTE de synthèse retraçant les informations financières essentielles DU BUDGET PRIMITIF 2020

I - budget principal

Tableau présentant l'évolution du Budget Primitif sur 6 ans

Sections	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
FONCTIONNEMENT	4 421 646 €	4 322 123 €	4 523 744 €	4 783 630 €	4 434 000 €	5 179 832.79 €
INVESTISSEMENT	3 072 684 €	2 331 146 €	1 710 196 €	1 683 500 €	2 238 000 €	2 451 438.27 €
Total Budget	7 494 330 €	6 653 269 €	6 233 940 €	6 467 130 €	6 672 000 €	7 631 271.06 €

Explication de l'écart en fonctionnement du BP 2020 par rapport aux années précédentes :

Cette année il n'a pas été nécessaire d'affecter du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement, vu l'excédent d'investissement 2019 reporté et les recettes en restes à réaliser 2019 qui viennent couvrir les dépenses d'investissement de l'an dernier. De ce fait la totalité de l'excédent de fonctionnement de 908 168.52 € a donc été repris en section de fonctionnement. Néanmoins afin de couvrir les nouvelles dépenses inscrites en investissement, le budget primitif 2020 prévoit de mouvementer les chapitres 021 (virement de la section de fonctionnement) et 023 (virement à la section d'investissement).

➤ L'essentiel des recettes fiscales : La fiscalité directe des ménages et entreprises :

Les taux de la fiscalité directe locale 2019 votés par le Conseil Municipal sont identiques à l'année précédente.

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	2 847 000 €	Gel du taux	Identique à 2019
Taxe foncière bâti	2 871 000 €	4.44 %	127 472 €
Taxe foncière non bâti	37 700 €	18.56 %	6 997 €
Cotisation Foncière des Entreprises	637 800 €	8.01 %	51 088 €
		TOTAL.....	185 557 €

Rappel : La mise en place du Fonds National de Garantie de ressources depuis 2012 grève nos recettes chaque année de 97 269 €.

Taxe sur la consommation finale d'électricité :

Le montant prévisionnel de la Taxe sur la consommation finale d'électricité reste fixé à 55 000 €

➤ L'essentiel des Dotations et participations principales perçues par la collectivité

Les dotations de l'Etat :

Dotation forfaitaire :	512 448 €
Dotation de Solidarité Rurale :	313 266 €
Dotation nationale de péréquation :	71 677 €

Dotations Communautaires : estimation à 2 280 000 €

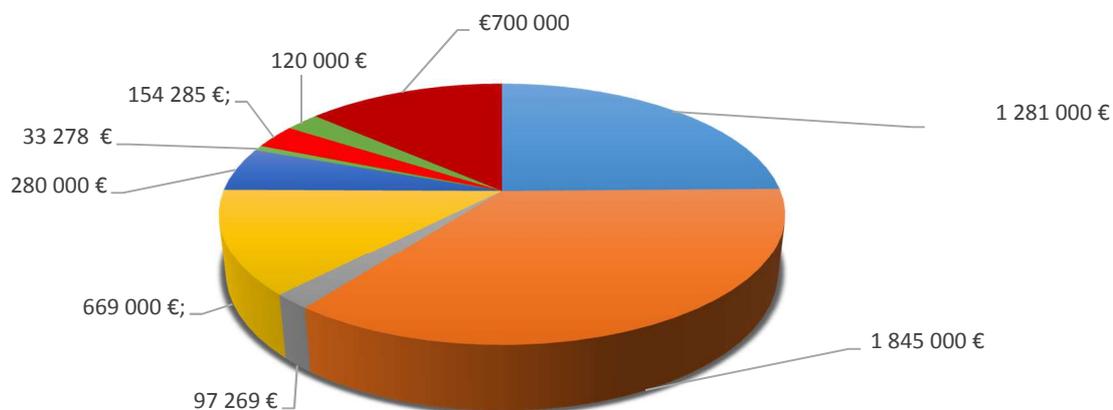
Les graphiques ci-après présentent le détail par chapitre du budget primitif, par section en dépenses et en recettes. Toutes les sommes sont arrondies à l'Euro et les taux au chiffre entier.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Cette section comprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services de la ville.

Le Conseil municipal a voté le 06 juillet 2020 la section de fonctionnement en équilibre à 5 179 832 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - Budget Primitif 2020



1 281 000 € Charges à caractère général : (gestion des bâtiments, prestations de service, l'achat de fournitures, énergies)

1 845 000 € : Charges de personnel (salaires charges de l'ensemble du personnel)

97 269 € : Atténuation de produits (versement de fiscalités envers les communes)

669 000 € : Autres charges de gestion courante (subventions, participations, indemnités élus ...)

280 000 € : Charges financières (Intérêts des emprunts, pertes de change)

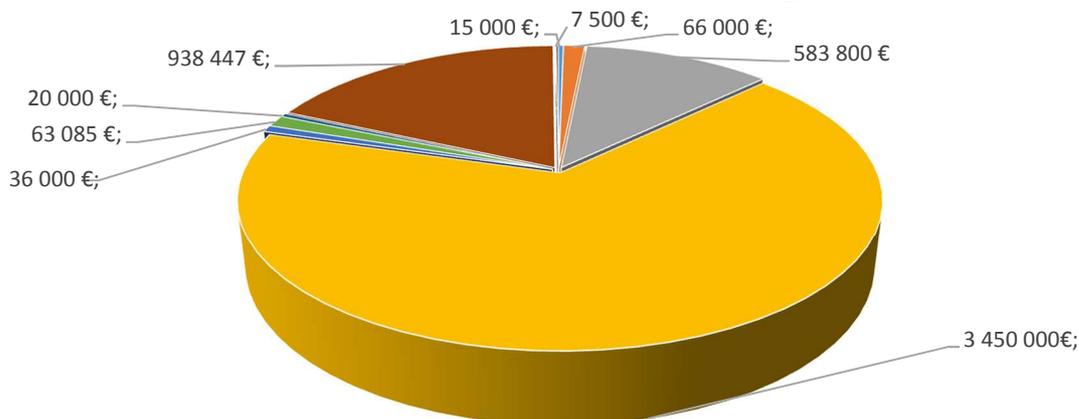
33 278 € : Charges exceptionnelles

154 285 € : dépenses imprévues

120 000 € : Opérations d'ordre (amortissements, ...)

700 000 € : Autofinancement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - Budget Primitif 2020



15 000 € : Atténuation de charges (remboursements indemnités journalières, syndicaux, d'assurance personnel)

7 500 € : produits divers

66 000 € : Produits des services (vente de bois, redevance domaine public, cimetière, centre aéré...)

583 800 € : Impôts et taxes (impôts locaux, taxe sur l'électricité...)

3 450 000 € : Dotations, subventions, participations (dotations de l'Etat, Communauté Communes, diverses subventions de fonctionnement, participations des communes ...)

36 000 € : Autres produits gestion courante (diverses locations ...)

63 085 € : Produits financiers (fonds concours de l'Etat suite au refinancement des emprunts structurés)

20 000 € : opération d'ordre transfert entre sections (travaux en régie)

938 447 € : Excédent de fonctionnement reporté

SECTION d'INVESTISSEMENT

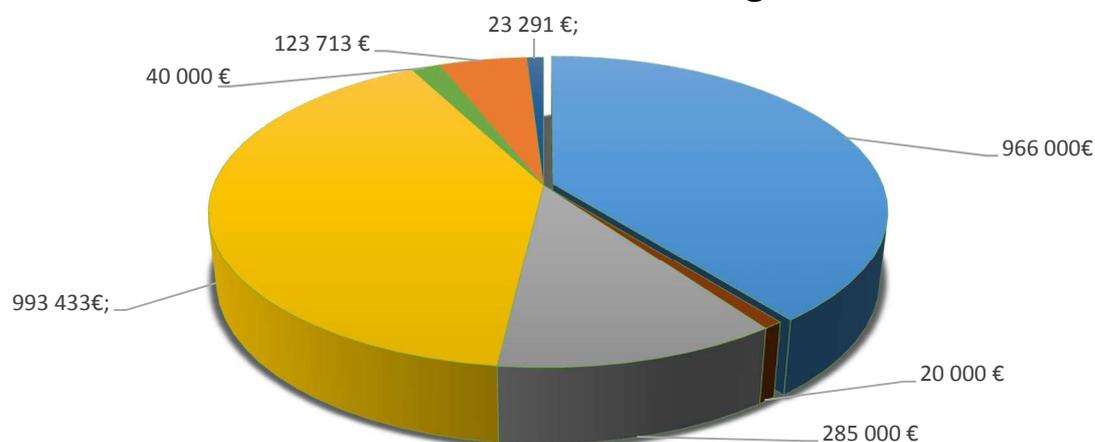
Il s'agit essentiellement :

pour les dépenses : Les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, informatiques, de véhicules, de frais d'études et de travaux d'investissement ;

pour les recettes : Les recettes relatives aux opérations de travaux, les subventions d'investissement, le virement de la section de fonctionnement (autofinancement), l'excédent 2019

Le Conseil municipal a voté le 10 avril 2019 la section d'investissement en équilibre à 2 451 437 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - Budget Primitif 2020



966 000 € Opérations d'Équipement (détaillées ci-dessous)

40 000 € : Dépenses imprévues

285 000 € : Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des annuités d'emprunts)

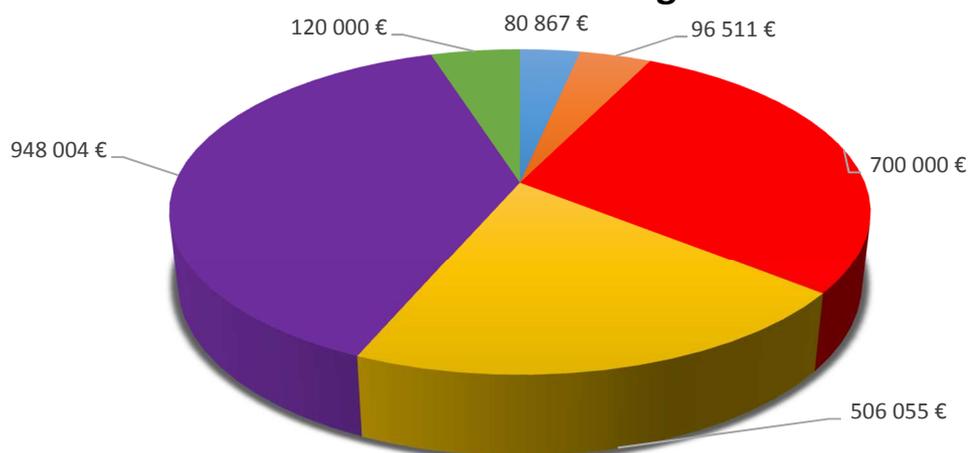
20 000 € : opération d'ordre transfert entre sections (travaux en régie)

993 433 € Restes à réaliser des opérations engagées de 2019

123 713 € : transfert de l'excédent investissement budget Eau

23 291 € : déficit d'investissement budget Assainissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT - Budget Primitif 2020



80 867 € : Subventions attendues

96 511 € : Fonds de Compensation à la TVA (récupération TVA) + Taxe local d'Équipement

700 000 € : Virement de la section de fonctionnement

506 055 € : Restes à réaliser sur les recettes 2019

948 004 € : Excédent d'investissement reporté de 2019 (avec réintégration budgets annexes transférés à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse)

120 000 € : Opérations d'ordre

Le Conseil municipal a voté au BP 2020, les opérations d'Équipement suivantes :

Équipement scolaire :	25 000 €
Équipement sportif :	10 000 €
Équipement divers :	60 000 €
Voirie et Forêt :	30 000 €
Eclairage public :	5 000 €
Assainissement Eau pluviale :	10 000 €
Bâtiments divers :	230 000 €
Restructuration Ancien Couvent :	586 000 €
Opérations hors programme :	10 000 €

II – budgets annexes

a -Service Bâtiments soumis à la TVA :

Ce budget gère les bâtiments communaux loués à des professionnels et ou établissements publics...

Tableau présentant l'évolution du Budget Primitif sur 5 ans

Sections	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
FONCTIONNEMENT	101 967 €	52 963 €	25 450 €	41 168 €	65 414 €
INVESTISSEMENT	126 200 €	63 704 €	78 448 €	20 796 €	21 298 €
Total Budget	228 167 €	116 667 €	103 898 €	61 964 €	86 712 €

b - Camping :

Le Camping a été loué par bail emphytéotique de 30 ans à l'AFEIPH depuis 30 avril 2014. Il n'est donc plus géré par la Ville de Fumay, mais il y a toujours lieu de conserver ce budget afin de terminer d'amortir les équipements et d'encaisser la redevance versée par l'AFEIPH.

Tableau présentant l'évolution du Budget Primitif sur 5 ans

Sections	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
EXPLOITATION	19 116 €	9 817 €	9 117 €	9 117 €	1 117 €
INVESTISSEMENT	23 425 €	17 817 €	23 410 €	29 003 €	26 595 €
Total Budget	42 541 €	27 634 €	32 527 €	38 120 €	27 712 €

c – Lotissement communal :

Ce budget gère les éventuels terrains à viabiliser pour la vente.

Tableau présentant l'évolution du Budget Primitif sur 5 ans

Sections	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
EXPLOITATION	3 321 €	3 321 €	3 321 €	3 321 €	3 321 €
INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0
Total Budget	3 321 €	3 321 €	3 321 €	3 321 €	3 321 €

Les budgets Eau Potable et Assainissement ont été transférés à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.